



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



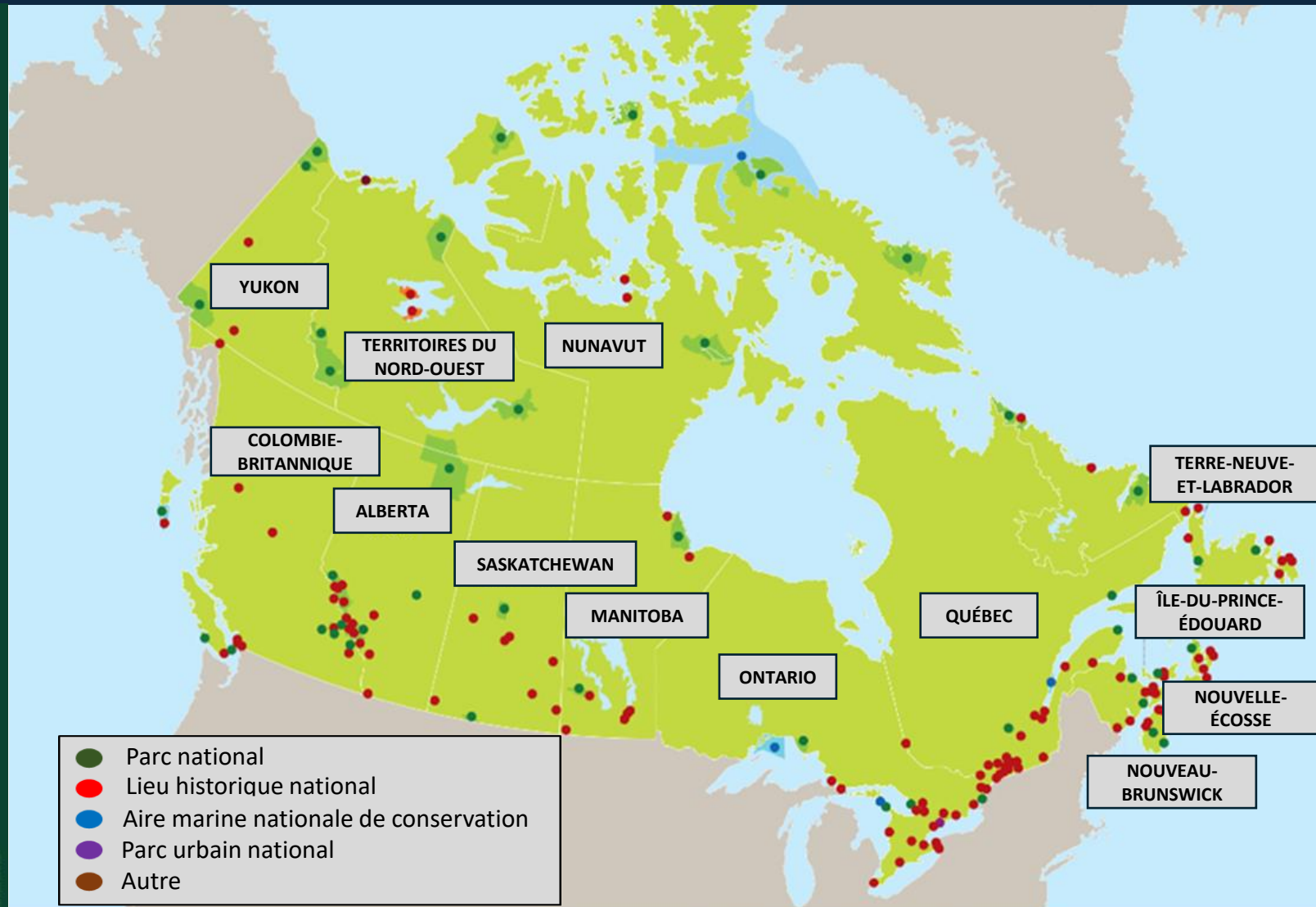
Présentation de Parcs Canada



PARCS CANADA EN UN COUP D'OEIL



PARCS CANADA EN UN COUP D'ŒIL



Protéger – Présenter – Rapprocher

Au nom de la population canadienne, Parcs Canada protège et met en valeur des exemples représentatifs de lieux patrimoniaux naturels et culturels du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Que signifie Parcs Canada pour vous?



Gestion des routes



Gestion de l'eau et
aménagement hydroélectrique



Symbole du Canada



Services municipaux



Services d'urgence



Célébration de la culture
et du patrimoine



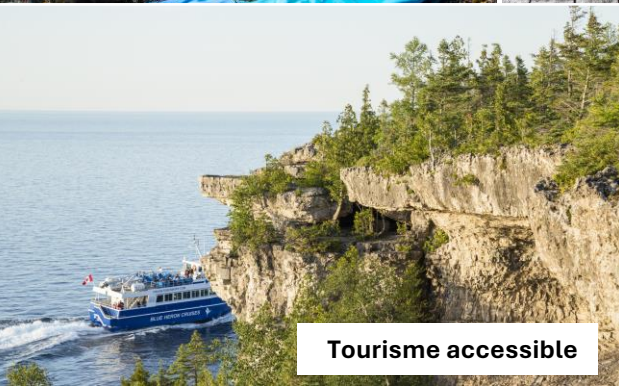
Préservation des habitats naturels



Archéologie



Intervention de première ligne



Tourisme accessible



Développement économique



Projets d'infrastructure



Recherche



Protéger le patrimoine naturel



Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent



Parc national du Gros-Morne



Parc urbain national de la Rouge

- Protéger plus de **450 000 kilomètres carrés**, soit huit fois la superficie de la Nouvelle-Écosse.
- En 2024, l'intégrité écologique de **80 pour cent des écosystèmes des parcs a été préservée ou améliorée** au cours des cinq dernières années, et ce travail se poursuit grâce à 56 projets de conservation et de restauration en cours.
- Administrer des services écosystémiques d'une valeur annuelle **d'environ 372 milliards de dollars**.
- Contribuer à la réalisation des objectifs internationaux en matière de conservation en créant de nouvelles aires protégées, notamment **des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des parcs urbains nationaux**.



Protéger le patrimoine culturel

Parcs Canada

- est **la principale organisation fédérale** responsable de la conservation du patrimoine bâti;
- préserve l'identité culturelle du Canada pour l'avenir grâce à **171 lieux historiques nationaux** et fourni un soutien à frais partagés à de nombreux autres sites;
- prend soin d'une **collection de 31 millions d'objets historiques et archéologiques**;
- appuie la **Commission des lieux et monuments historiques du Canada** et ses activités liées à la désignation nationale de personnages, de lieux et d'événements qui ont marqué l'histoire du Canada.



Lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais



Lieu historique national et site du patrimoine mondial de L'Anse aux Meadows

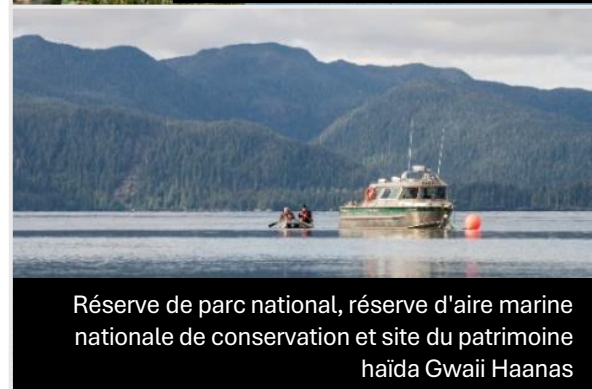


Lieu historique national du Ranch-Bar U



Portée des opérations

- Les lieux de Parcs Canada représentent environ **450 000 kilomètres carrés** de terres d'un océan à l'autre
- **48** parcs nationaux destinés à protéger **342 503 kilomètres carrés** du territoire canadien
- **5** aires marines nationales de conservation couvrant **15 740 kilomètres carrés** d'écosystèmes marins et d'eau douce
- **1** parc urbain national (**79 kilomètres carrés**)
- **171** lieux historiques nationaux
- **12** sites du patrimoine mondial
- **9** canaux historiques avec **625 kilomètres** de voies navigables et **plus de 200** barrages
- **Le plus important** propriétaire foncier fédéral; **troisième** gestionnaire fédéral d'actifs en importance
- **Environ 18 000** biens culturels et contemporains bâtis, actuellement évalués à plus de **30,5 milliards de dollars**
- **1 200 kilomètres** d'autoroutes, dont des tronçons importants de la Transcanadienne
- **7** lotissements urbains





Opérations

- La Direction générale des opérations, qui représente plus de **80 pour cent** du personnel de Parcs Canada, accueille environ **24 millions de visiteurs** par année dans plus de **200 lieux** administrés par Parcs Canada partout au pays.
- La Direction générale des opérations est divisée en **six régions** dirigées par des directeurs exécutifs : Atlantique; Québec et Nunavut; Ontario et voies navigables; Prairies et Territoires du Nord-Ouest; Alberta; et la Colombie-Britannique et le Yukon.
- Ces régions comptent **33 unités de gestion** qui gèrent les parcs nationaux, les aires marines de conservation, les lieux historiques, les voies navigables, les sites urbains et plus de 3 300 kilomètres de routes.





Représenter le Canada

- Créé en 1911, Parcs Canada est le premier service de parcs nationaux au monde.
- En tant que l'un **des plus importants acteurs du tourisme naturel et culturel** au Canada, Parcs Canada offre aux visiteurs des expériences enrichissantes, lesquelles sont de grande qualité, à des prix justes et abordables partout au Canada.
- Chef de file dans la protection, la mise en valeur et le rayonnement de l'identité canadienne, Parcs Canada **s'efforce d'intégrer les visions et les points de vue des peuples autochtones aux lieux patrimoniaux** qu'il administre.



Lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg

90 %
des Canadiens

- sont favorables au mandat de Parcs Canada (protection et mise en valeur). Les jeunes âgés de 18 à 34 ans y sont également très favorables.
- considèrent les parcs et les sites comme une source de fierté personnelle.
- étaient satisfaits de leur visite d'un parc ou d'un site.
- considèrent Parcs Canada comme l'un des organismes fédéraux les plus dignes de confiance **(au troisième rang)**.



Rapprocher la population canadienne



Centre d'accueil du parc national Banff



Lieu historique national Obadjiwan–Fort-Témiscamingue



Lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax

- Aider la population canadienne à découvrir des lieux naturels et historiques remarquables d'un océan à l'autre, qui sont pour elle une source de fierté et font **partie intégrante de la culture et de l'identité collectives du Canada**.
- Pilier de l'industrie touristique canadienne, **Parcs Canada soutient les entreprises touristiques et les économies locales partout au pays**, en particulier dans les petites collectivités rurales et éloignées.
- Encourager les **activités de loisirs**, collaborer avec les **collectivités locales** et proposer des **programmes éducatifs** qui favorisent le sentiment d'appartenance nationale.



Intendance autochtone



Parc national Ukkusiksalik



Lieu historique national de Saoyú-?ehdacho



Parc national Kouchibouguac

- Favoriser la **réconciliation** avec les peuples autochtones et la mise en œuvre de la **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones**.
- Collaborer avec plus de **300 collectivités autochtones** partout au pays, en mettant l'accent sur la reconnaissance et le renforcement de l'intendance autochtone des territoires traditionnels et des terres visées par des traités.
- Plus de **30 ententes de gestion collaborative** conclues avec les peuples autochtones sur les endroits de Parcs Canada.



Parcs Canada en chiffres



ENVIRONNEMENT

Estimation de la valeur totale des dommages évités à la société et à l'économie canadiennes grâce au maintien du carbone à l'état naturel dans les parcs nationaux :

1,4 billion de dollars

**Autres bénéfices non commerciaux
de Parcs Canada :**

**Environ 94 milliards
de dollars**

en matière de régulation du climat

**Environ 89 milliards
de dollars**

en matière d'habitats fauniques

**Environ 44 milliards
de dollars**

en matière d'approvisionnement en eau et
de régulation de ce dernier



ÉCONOMIE

Apporte

**5,6 milliards
de dollars**

au produit intérieur brut du Canada*

Appuie

51 832 emplois
partout au Canada

Gère un actif total de

**30,5 milliards
de dollars**

Gère

**372 milliards
de dollars**

en services écosystémiques chaque année



SOCIÉTÉ

24 millions

de visiteurs par an

Accueille annuellement des touristes provenant d'une

centaine de pays

et de tous les États américains

Les visiteurs contribuent

**11 millions de dollars
par jour**

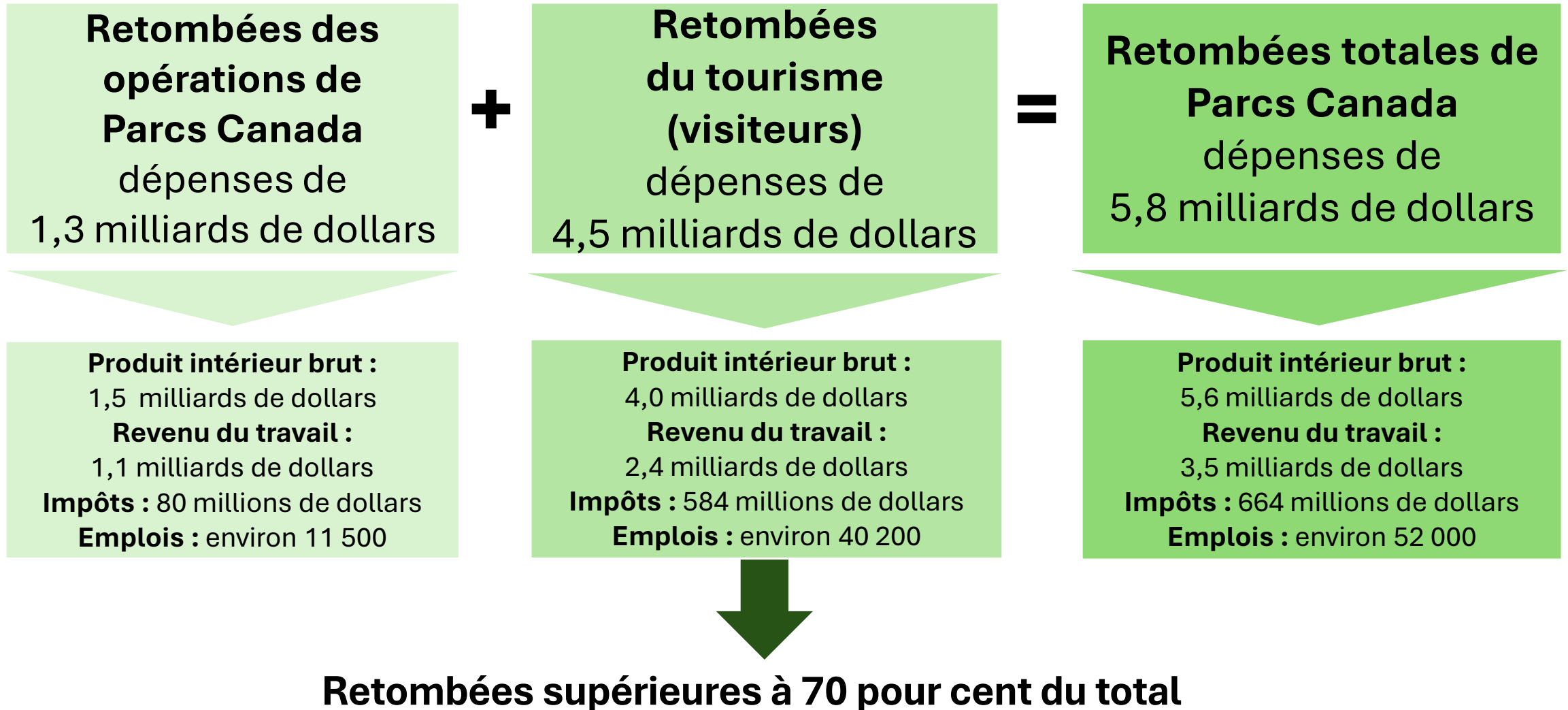
à l'économie canadienne

**Le plus important
acteur au Canada**

en matière de tourisme patrimonial

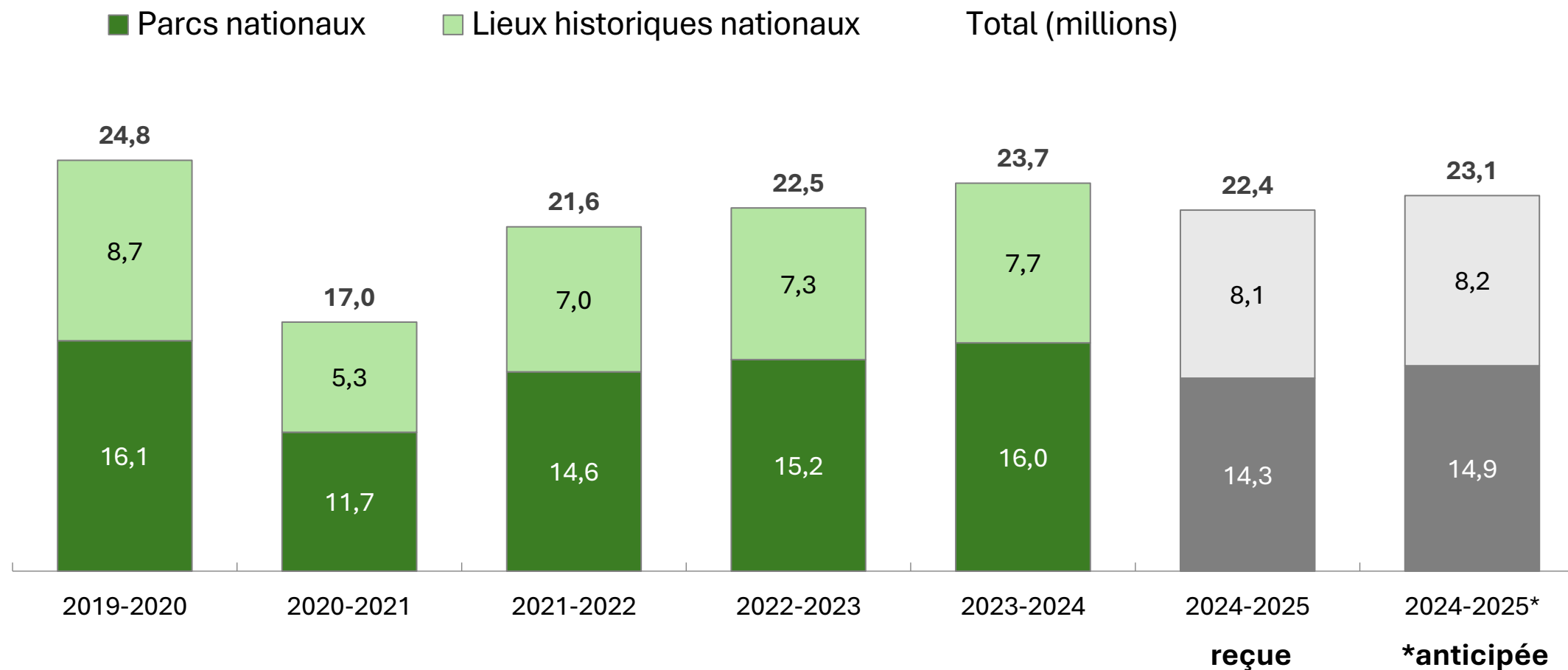


Retombées économiques de Parcs Canada (2023-2024)





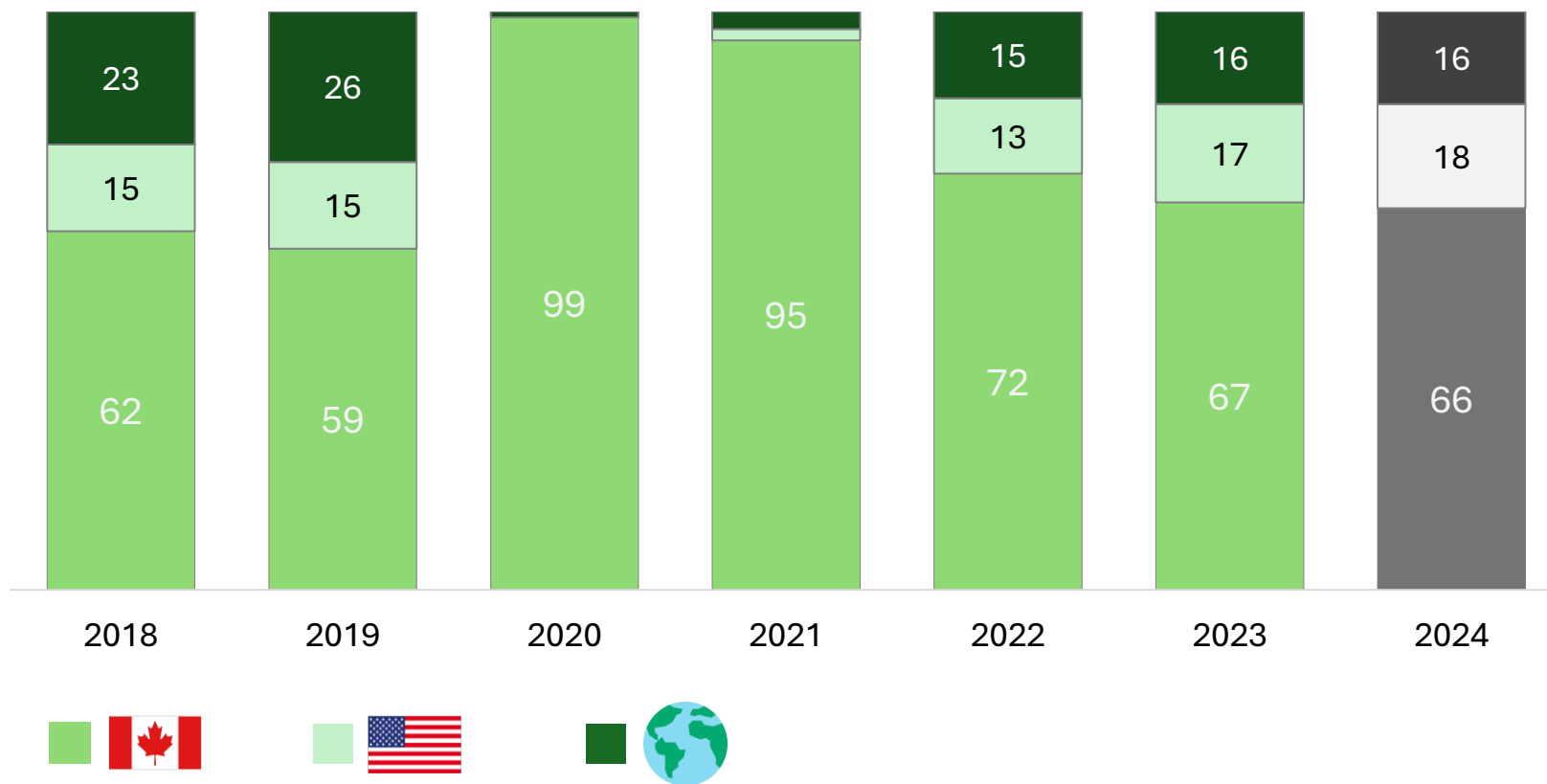
Fréquentation





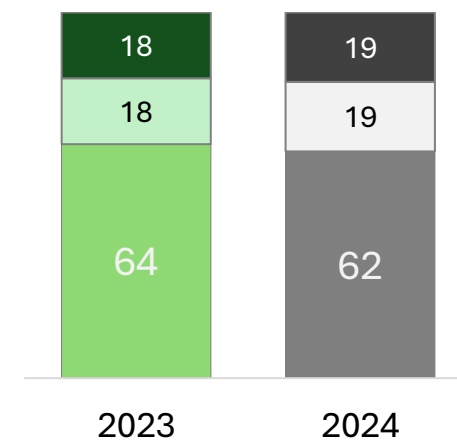
Fréquentation

Total – provenance des visiteurs (pourcentage)*

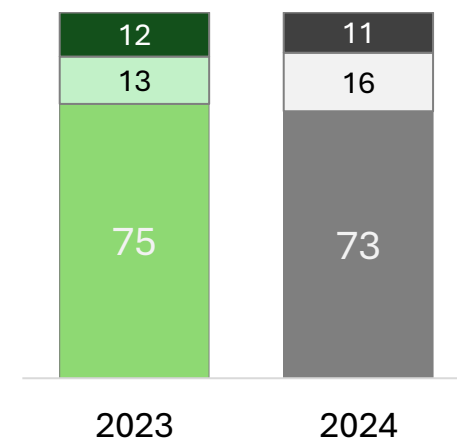


*Estimation. En gris : la tendance

Parcs nationaux



Lieux historiques nationaux



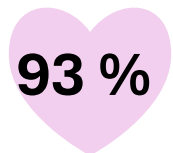
Source : utilise l'intelligence d'affaires et la fréquentation combinées



Satisfaction des visiteurs



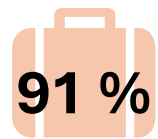
étaient satisfaits



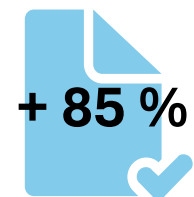
ont aimé leur visite



recommanderaient le lieu



prévoient de visiter le même lieu de Parcs Canada ou un autre en 2025



étaient satisfaits de...

(l'entretien des terrains, les sentiers, l'accueil du personnel, l'orientation, les aires de fréquentation diurne, l'information sur les comportements à adopter en présence d'animaux sauvages.)

Tendance de 2024 = visiteurs heureux

*Étude nationale contractée. Échantillon aléatoire de la population recueilli pendant l'été pour créer un bassin d'échantillons nationaux. Les participants ont reçu un sondage de suivi en septembre.



Réalisations récentes de Parcs Canada



Diriger les interventions lors des feux de forêt qui ont ravagé le parc national Jasper, notamment en fournissant des logements provisoires aux habitants de Jasper en février 2025.



Adopter, lors d'une cérémonie en octobre 2024, un cadre stratégique en matière d'intendance autochtone, lequel guide les relations et la collaboration entre Parcs Canada et ses partenaires autochtones.



Signer un protocole d'entente avec la Première Nation de Caldwell en mars 2024 afin de collaborer à la désignation du parc national urbain de Windsor.



Créer le 48^e parc national, la réserve de parc national Pituamkek, à l'Île-du-Prince-Édouard, en juillet 2024.



Occasions futures

Parcs Canada peut faire progresser la mise en œuvre du programme du gouvernement du Canada dans cinq grands domaines :

- 1. Un Canada fort :** Parcs Canada rend le pays plus fort en protégeant et en mettant en valeur le patrimoine naturel et culturel partagé du Canada, et appuie ainsi le développement rural et stimule le tourisme national et international.
- 2. L'intendance autochtone :** une relation unique entre Parcs Canada et les peuples autochtones.
- 3. Les investissements au Canada :** la population canadienne profite de la croissance économique et de la création d'emplois grâce au tourisme et à l'amélioration des infrastructures.
- 4. La sûreté et la sécurité au Canada :** la population canadienne bénéficie d'infrastructures essentielles, de services d'intervention d'urgence et de services écosystémiques.
- 5. L'unité nationale :** la population canadienne est fière de son patrimoine naturel et culturel.



Annexes



Nos employés



Paula Garrow
Cheffe de cabinet
p. i.



Ron Hallman
Président et
directeur général



**Marie-Josée
Frénette**
Ombud

Operations



Andrew Campbell
Vice-président
principal,
Opérations

Programmes



**Christine
Loth- Bown**
Vice-présidente,
Relations externes et
Expérience du visiteur



Nadine Spence
Vice-présidente,
Intendance
autochtones et du
Patrimoine culturel



Darlene Upton
Vice-présidente,
Établissement et
Conservation des aires
protégées



David Millar
Vice-président,
Biens immobiliers et
Actifs

Services internes



Andrew Francis
Vice-président,
Finances et
dirigeant principal des
finances



Rawan El-Komos
Vice-présidente,
Ressources humaines
et Mieux-être des
employés et
employées



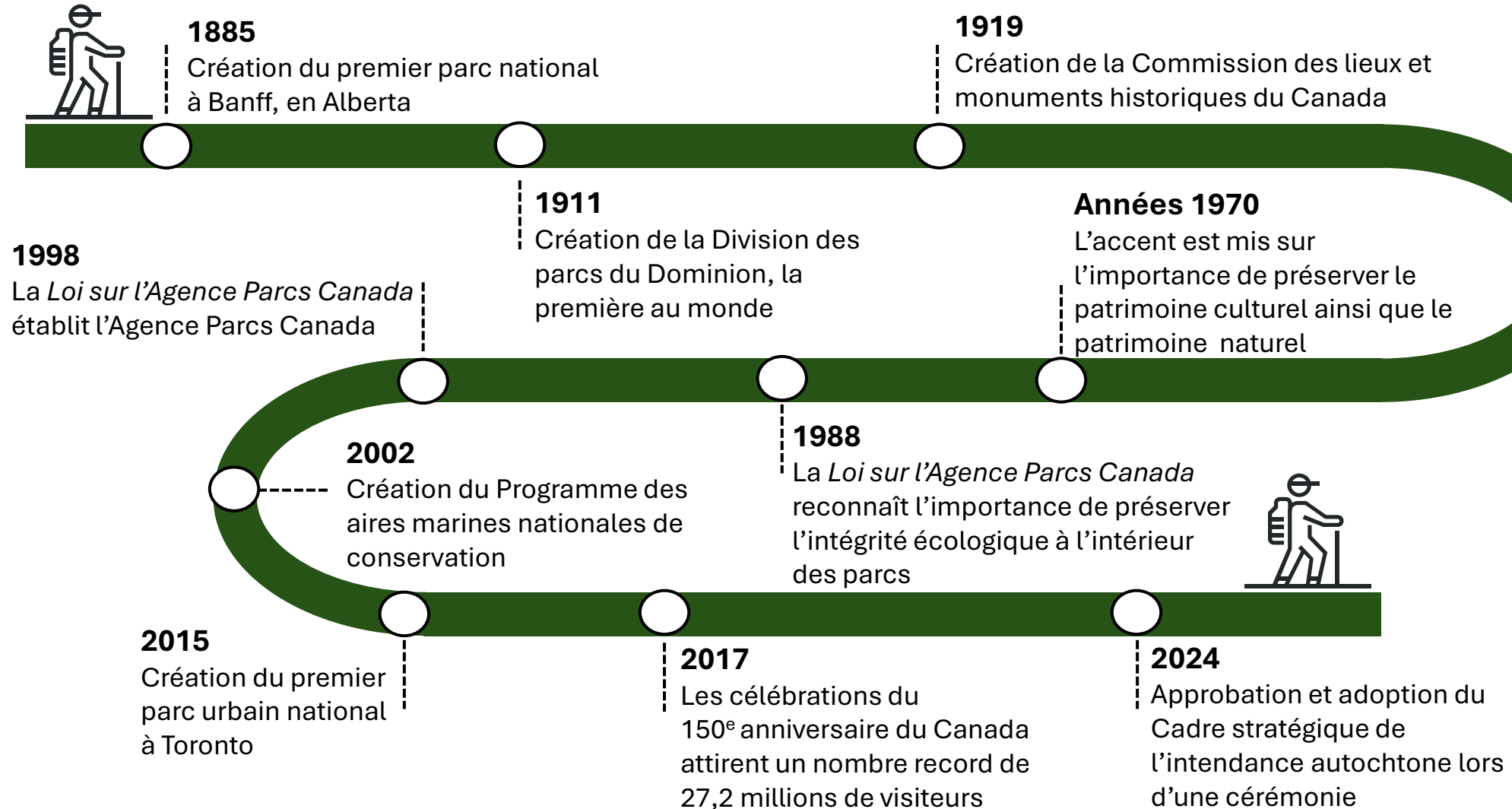
Jewel Cunningham
Vice-présidente,
Politique stratégique,
Services d'affaires et
numériques



René Lajzerowicz
Dirigeant principal
de l'audit et de
l'évaluation p. i.



Dates importantes de l'histoire de Parcs Canada





Pouvoirs financiers actuels



Autorisations votées

- Les autorités comprennent :
 - Crédit 1 : dépenses de fonctionnement, de subventions et de contributions
 - Crédit 5 : dépenses en capital
 - Crédit 10 : paiements et transfert au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques



Autorisations législatives

- Il s'agit des autorisations de dépenses approuvées par le Parlement au moyen d'une loi (autre que les lois de crédit).
- Les autorisations législatives de Parcs Canada comprennent les dépenses équivalentes aux recettes perçues en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

- Le budget permanent de Parcs Canada s'élève à environ 700 millions de dollars (services votés), dont environ 70 pour cent proviennent de crédits votés par le Parlement et 25 pour cent de revenus générés par Parcs Canada.

Type d'autorisation	Autorisations totales 2024-2025 ⁽¹⁾
Crédit 1 : dépenses de fonctionnement, de subventions et de contributions	755 983 434 \$
Crédit 5 : dépenses en capital	339 750 983 \$
Crédit 10 : Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	35 650 130 \$ ⁽²⁾
Total des crédits législatifs ⁽³⁾	359 207 014 \$
Total	1 490 591 561 \$

(1) Incluant le crédit 5 du Conseil du Trésor pour les besoins en matière de lutte contre les feux de forêt de 2024, y compris pour le parc national Jasper.

(2) Le Compte des nouveaux parcs et lieux historiques est un compte spécial qui permet à Parcs Canada de mettre de côté des fonds pour les nouveaux parcs et lieux historiques. Le solde du compte au 31 mars 2024 s'élève à 216,1 millions de dollars, tel que présenté le 9 mai 2025. Ce montant demeure assujéti aux ajustements sous réserve d'écritures après clôture possibles, par les Finances de l'organisation.

(3) Incluant les revenus du 9 mai 2025 pour l'exercice 2024-2025. Ce montant est assujéti aux ajustements sous réserve d'écritures après clôture possibles par les Finances de l'organisation.



Autorisations prévues

- Le montant des fonds alloués à Parcs Canada continuera de diminuer entre 2025-2026 et 2026-2027. Ce montant tient compte des mesures qui visent à recentrer les dépenses gouvernementales annoncées dans le budget de 2023.
- Une diminution additionnelle est anticipée pour 2027-2028 en raison d'une réduction du financement temporaire dans les investissements dans les immobilisations dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation, les lieux historiques nationaux, ainsi que la fin de l'aide financière provisoire pour le rétablissement et la reconstruction du parc national Jasper.

Ressources financières

	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Autorisations prévues et approuvées	1 267 895 970 \$	1 163 891 164 \$	923 462 002 \$

Ressources humaines

	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Équivalents temps plein	6 030	5 456	5 285



Rôles et responsabilités du ministre

- Le ministre est chargé d'exercer les pouvoirs, les fonctions et les attributions qui lui sont confiés en vertu de la ***Loi sur l'Agence Parcs Canada***.
- Le ministre est le seul habilité à procéder à des désignations de patrimoine, à créer des zones protégées et à recommander des nominations par le gouverneur en conseil.
- Le ministre rend des comptes au Parlement dans le cadre du Plan ministériel, du Rapport sur les résultats ministériels et d'autres rapports exigés par les politiques et les lois.
- La ***Loi sur l'Agence Parcs Canada*** exige une responsabilisation accrue à l'égard du Parlement :
 - Le ministre doit présenter un rapport sur l'état des lieux naturels et culturels, au moins tous les cinq ans.
 - Le ministre doit examiner le plan directeur de chaque parc au moins tous les dix ans et présente les modifications au Parlement.
- La ***Loi sur l'Agence Parcs Canada*** exige que le ministre organise une table ronde ministérielle tous les deux ans :
 - Le ministre rencontre les parties prenantes et le public, et dispose d'un délai de 180 jours pour répondre aux recommandations.
 - Les séances d'engagement de la dernière table ronde du ministre sur Parcs Canada se sont tenues en février 2025. La réponse du ministre à l'engagement de 2025 devrait être publiée d'ici août 2025.



Président et directeur général

- Le président et directeur général dirige Parcs Canada sous la direction du ministre, en assurant le contrôle ainsi que la gestion de l'organisation et de toutes les questions qui s'y rapportent.
- Parcs Canada étant une agence distincte, le président et directeur général dispose d'une grande souplesse dans l'exercice de ses pouvoirs en matière de gestion des ressources humaines. Cependant, le contexte opérationnel est souvent dicté par les engagements et les priorités à l'échelle du gouvernement établis par le greffier du Conseil privé ou les organismes centraux.
- Le président et directeur général a le rang et tous les pouvoirs d'un administrateur général d'un ministère, en plus des pouvoirs suivants qui lui sont conférés par la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* :
 - désignation de gardiens de parc chargés de faire respecter et d'administrer les lois et règlements relatifs à Parcs Canada;
 - établissement d'une charte pour Parcs Canada qui définit ses valeurs et ses principes directeurs;
 - pouvoirs exclusifs en matière de gestion du personnel et des ressources humaines.

Ron Hallman a été reconduit dans ses fonctions de président et directeur général de Parcs Canada depuis le 28 août 2024.



Lois habilitantes

- La ***Loi sur l'Agence Parcs Canada*** établit l'organisme distinct Parcs Canada et lui confère un large mandat visant à assurer la protection et la mise en valeur des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux, des aires marines nationales de conservation et des autres aires patrimoniales du Canada pour les générations d'aujourd'hui et de demain.
- La ***Loi sur les parcs nationaux du Canada*** habilite Parcs Canada à désigner et à entretenir des parcs nationaux et des réserves de parcs nationaux, en accordant la priorité absolue à la préservation ou au rétablissement de leur intégrité écologique.
- La ***Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*** établit des aires marines nationales de conservation dans le but de protéger et de conserver des aires marines représentatives qui doivent être gérées et utilisées de manière durable.
- La ***Loi sur les lieux et monuments historiques*** établit officiellement la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, et prévoit la commémoration des lieux, personnes et événements historiques nationaux.



Vidéo



QU'EST CE QUE PARCS CANADA?